

## N°DEL2024-10

### **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 12 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Monsieur Franck SUPERBI, Président.

#### **Étaient présents :**

##### **Titulaires :**

M. FAVROLE, Mme BETRIX, Mme RIGAULT, M. FRERE, Mme TUAL, M. SUPERBI, M. DEBLOIS, Mme CHEVOT, M. BOURGEOIS, Mme BEAUDEQUIN, M. FLEURY, Mme CHAMPEAU, M. SARKÖZY, M. LOUBES, M. BOUCHEZ, Mme DEFRANCE, Mme DEMOUY, Mme DECKER, M. LECAT, M. LEMMENS, M. GOURDON, Mme BRASSEUR, M. MAILLET, M. GOUPIL, Mme BACHELART, Mme PARMENTIER, M. DELCELIER (27)

##### **Absents ayant donné procuration à :**

M. BEGUIN ayant donné pouvoir à M. DEBLOIS  
Mme VALENTE LE HIR ayant donné pouvoir à Mme DEMOUY  
M. CORMONT ayant donné pouvoir à M. SUPERBI  
M. BARGADA ayant donné pouvoir à M. LECAT  
Mme BROCVIELLE ayant donné pouvoir à Mme DEFRANCE  
M. De FRANCE ayant donné pouvoir à M. SARKÖZY (6)

##### **Absents :**

M. LEBLANC, M. KMIEC, M. DECULTOT, M. POTIER, M.DUTILLOY (5)

**DEL2024-10- ANNULE ET REMPLACE DEL2023-108 : Nomination des délégués aux organismes extérieurs – Association du Pays Compiégnois**

Monsieur Le Président informe les Membres du Conseil Communautaire qu'en tant que membre de l'Association du Pays Compiégnois, la Communauté de Communes doit être représentée :

- par 23 délégués titulaires répartis de la façon suivante :
  - 1 délégué titulaire par commune,
  - 2 délégués pour la Communauté de Communes,
  - ainsi que le Président.
- 2 représentants sont désignés pour siéger au Bureau de l'APC, dont le Président de la Collectivité.

Il convient de nommer les délégués qui siégeront à l'Association du Pays Compiégnois (APC), chaque commune membre a été invitée à désigner ses délégués.

Le Président propose de retenir la composition suivante :

<b>COMMUNES</b>	<b>DELEGUES</b>
Président de la CCLO	M. Franck SUPERBI
ATTICHY	Mme Corinne BETRIX, Maire adjointe
AUTRECHES	M. Michel POTIER
BERNEUIL-SUR-AISNE	M. Etienne FRERE
BITRY	M. Jean-Rémi SZUWALSKI
CHELLES	M. Christian DEBLOIS
COULOISY	M. Jean-Claude CORMONT
COURTIEUX	Mme Nathalie CHEVOT
CROUTOY	M. Guillain DE FRANCE
CUISE-LA-MOTTE	M. Renaud BOURGEOIS
HAUTEFONTAINE	M. Thierry SARKÖZY
JAULZY	M. Yves LOUBES
MOULIN-SOUS-TOUVENT	Mme Anne BROCVIELLE
NAMPCEL	Mme Anne-Marie DEFRANCE
PIERREFONDS	Mme Florence DEMOUY
RETHONDES	M. Jean-Jacques LECAT
SAINT-CREPIN AUX BOIS	M. Laurent BARGADA
SANT-ETIENNE ROILAYE	M. Éric BEGUIN

SAINT-PIERRE LES BITRY	M. Mickael LEMMENS
TRACY-LE-MONT	M. Jean-Louis GOURDON
TROSLY-BREUIL	M. Sylvain GOUPIL
CCLO	Mme BEAUDEQUIN / CUISE-LA-MOTTE
CCLO	M. Yves DELCELIER / TROSLY-BREUIL

### Bureau de l'APC

Président de la CCLO	M. Franck SUPERBI
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Mme Florence DEMOUY

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 28/02/2020 portant derniers statuts modifiés de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise ; Conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la création de l'Association du Bassin Compiégnois, le 9 décembre 2005 transformée le 21/05/2009 en Association du Pays Compiégnois, à la suite de la loi Voynet, et l'adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 21/03/2005 ;

**Vu** les statuts de l'Association du Pays Compiégnois ;

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Approuvé** les délégués de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à l'Association du Pays Compiégnois,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les membres ont été proclamés délégués à l'Association du Pays Compiégnois et ont été immédiatement installés dans leurs fonctions.

Les membres désignés ont déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 27

Nombres de suffrages exprimés : 33

VOTES : Pour : 33 Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 04/03/2024



Le Président

Franck SUPERBI